

ICANN68 | Forum de politiques virtuel – Discussions du GAC sur les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD (1/3)
Lundi 22 juin 2020 – 16h30 à 17h30 MYT

JULIA CHARVOLEN :

Bonjour.

Nous n'allons pas faire l'appel des personnes présentes pour pouvoir travailler rapidement. Cela sera publié dans le communiqué et dans les procès verbaux de cette réunion.

Nous vous demandons de bien vouloir pouvoir mettre à jour vos noms pour le registre et pouvoir modérer les questions et les réponses.

Si vous voulez poser des questions ou faire des commentaires, écrivez au début et à la fin de votre phrase en anglais *comment* ou *question*.

La séance du GAC est présentée avec toutes les langues des Nations Unies et cela apparaît sur Zoom et sur la plateforme d'interprétation simultanée à distance Congress Network Rental. Notre équipe technique s'occupera du contrôle de Zoom et c'est eux qui activeront les micros. Si vous voulez prendre la parole, veuillez l'indiquer sur le chat du Zoom et mettez sur silence les autres dispositifs pour que l'on puisse bien vous entendre. S'il vous plaît, dites votre nom et parlez clairement à une vitesse raisonnable pour que l'interprétation de vos paroles puisse être faite. Cette réunion se tient suivant les normes de comportement introduites par l'ICANN.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Julia.

Bonjour, bon après-midi, bonsoir, bonne nuit à tous. Vous êtes dans la salle Zoom du GAC. C'est la première de trois séances sur les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD. Luisa Paez, qui est le vice-présidente du GAC représentant le Canada, ainsi que Jorge Cancio, aussi vice-président du GAC et représentant la Suisse, seront responsables de cette session qui prendra une heure. Nous allons aussi souhaiter la bienvenue à Jeff et Cheryl qui sont les coprésidents du groupe de travail du PDP des procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD. Je les remercie d'être disponibles parmi nous. Je sais que pour Cheryl, l'horaire n'était pas aussi confortable pendant l'ICANN67 mais maintenant, pendant l'ICANN68, c'est beaucoup plus confortable. Je les remercie tous les deux d'être disponibles ici pour répondre aux questions ou présenter de nouveaux commentaires.

Je cède donc la parole à Luisa qui va commencer la présentation pour entamer cette discussion. Luisa ?

LUISA PAEZ : Merci Manal.

Je suis la représentante du gouvernement canadien. Merci Jeff et Cheryl d'être ici parmi nous et d'être toujours disponibles pour ces

discussions et ces échanges en plus de toutes les réunions qui se produisent dans la période intersession.

La série de thèmes que nous allons aborder. Je vais vous présenter les nouvelles sur les procédures pour des séries ultérieures. Depuis l'ICANN67, il y a eu une consultation qui a été faite au GAC avec des commentaires individuels. Je vais ensuite céder la parole au président du groupe de travail du PDP des procédures pour des séries ultérieures pour qu'il nous mette à jour sur les dernières modifications. Nous allons aussi faire une révision de la consultation du GAC avec les commentaires individuels. Nous allons ensuite finir par la discussion des thèmes qui feront l'objet du débat si je ne m'abuse demain.

Nous avons une séance du groupe de travail sur ce PDP et il y aura une autre séance avec les coprésidents dont nous devons voir l'horaire de façon plus précise. Prochaine diapositive. Parfait.

Je vais présenter un aperçu général pour vous donner une information mise à jour et Cheryl nous donnera davantage de précisions sur les derniers événements en ce qui concerne les discussions du groupe de travail sur le PDP des procédures pour des séries ultérieures.

Comme vous le savez, ce groupe de travail a travaillé intensément pour pouvoir présenter les recommandations finales. Ils ont suivi un plan de travail qu'ils ont respecté de manière stricte. Je dois signaler aussi que le rapport final sera publié à un moment au mois de juillet,

mais nous aurons davantage de précisions à ce sujet de la part des coprésidents du groupe de travail.

Je crois qu'on s'attend à avoir une période de commentaires publics de 40 jours. Une fois cette période terminée, il y aura une série d'étapes à compléter, par exemple le conseil de la GNSO devra réviser et approuver le rapport final du groupe de travail du PDP qui sera remis, on s'y attend, en décembre 2020. Prochaine diapositive.

Par rapport à ce que nous disions tout à l'heure, en avril 2020, un recueil de commentaires individuels a été fait au sein du GAC. Il y a eu 23 membres du GAC ainsi que des observateurs qui ont répondu à ces consultations individuelles, dont les priorités ont été établies sur ces thèmes pour le GAC : les compromis de l'intérêt public, les avis précoces du GAC, le soutien aux candidats, les candidatures communautaires et les domaines génériques fermés.

L'ensemble de ces commentaires individuels a été ensuite présenté au groupe de travail du PDP des procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD. Les coprésidents et le groupe dans son ensemble ont tenu compte de ces commentaires. Nous parlons ici d'une participation vraiment précoce du GAC à la différence de ce qui s'est passé pour la série de 2012.

Même s'il est vrai qu'il peut y avoir d'autres moments auxquels il puisse y avoir une participation des membres du GAC, il s'agit d'un PDP assez complexe pour pouvoir en faire le suivi. Il y a différentes priorités qui sont juxtaposées par rapport à d'autres, mais nous avons

pu cette fois-ci commencer à nous en occuper de manière beaucoup plus précoce. Nous avons fait un effort au sein du GAC pour pouvoir renforcer les capacités parmi les membres du GAC pour qu'ils puissent s'occuper des considérations techniques et politiques et mettre au point les détails et identifier les leçons tirées de la série de 2012. Et bien sûr, nous pouvons faire encore davantage de choses.

Bien sûr, je veux en plus souligner que le moment de la révision de la feuille de score du GAC a eu lieu il y a un an et cela a été mis à jour dans la période intersession avec l'aide du personnel de soutien du GAC. Nous avons travaillé en collaboration avec le secrétariat de la GNSO, avec le groupe du PDP des procédures pour des séries ultérieures, avec le personnel de soutien de l'ICANN pour établir un document très complet.

Vous pouvez voir ici que vous avez en premier lieu les priorités du GAC. Ce document assez résumé, je crois qu'il y a une page consacrée à chaque thème et vous pouvez ensuite voir un tableau avec les commentaires préalables ainsi que l'avis préalable du GAC d'un côté. Et nous avons ensuite la dernière étape des délibérations du groupe de travail du PDP sur l'autre colonne. C'est donc un document qui est très utile parce qu'il nous permet d'avoir une idée plus claire du point où se trouve le groupe de travail, ce qu'il pense de ce PDP pour des thèmes qui sont importants pour le GAC dans son ensemble ainsi que pour les membres individuels du GAC, à la différence d'autres commentaires précédents ou de l'avis précédent du GAC pour que l'on puisse voir les différences qui sont établies et que l'on puisse voir

aussi quelles sont les délibérations qui sont les plus proches ou les plus éloignées de l'avis précédent que le GAC a proposé. Ce document n'a été révisé que par les autorités du GAC mais nous encourageons vivement les membres du GAC à le lire et à nous faire des commentaires à ce propos.

Je voudrais maintenant passer à la prochaine diapositive parce que je vais ici céder la parole aux coprésidents. La prochaine diapositive s'il vous plaît. Bien, parfait. Je vais donc céder la parole à Cheryl et à Jeff pour qu'ils fassent une introduction à ce propos, qu'ils nous présentent une information de référence sur l'état de la situation dans ce groupe de travail.

Merci beaucoup.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci beaucoup Luisa.

Jeff et moi sommes toujours vraiment très heureux de pouvoir enfin échanger avec le GAC pour reconnaître les commentaires que vous avez faits à propos de notre travail.

Prochaine diapositive... encore une autre, bien.

Ce que je veux, c'est maintenant vous montrer les points fondamentaux de notre processus. Jeff va ensuite rentrer dans le détail pour chaque thème. Nous avons divisé cette présentation et entre nous deux, nous allons faire cette présentation.

Vous savez que nous devons remonter à l'année 2007 pour voir à quel moment ce travail a commencé. Notre travail du PDP pour les procédures de séries ultérieures a été basé sur une charte établie autour de la série de 2012. Et nous avons un très grand nombre de thèmes sur cette charte, donc 40 thèmes concernant ce PDP que nous avons divisés sur cinq pistes de travail. Le groupe, bien sûr, s'intéresse à tous ces thèmes mais surtout à ceux qui concernent les candidatures communautaires, le soutien aux candidats ainsi que les noms géographiques au premier niveau, et nous savons que cela est très important pour le GAC en particulier. Prochaine diapositive s'il vous plaît.

L'état actuel de la situation. Ce rapport initial a été publié pour commentaires publics le 3 juillet 2018. Il y a eu un travail très important sur un rapport initial supplémentaire. Vous vous souviendrez probablement qu'il y a eu différents moments d'interaction avec la communauté, il y a eu convocation, un appel aux commentaires publics aux comités consultatifs et aux organisations de soutien. Cela inclut aussi les périodes de commentaires publics qui ont eu lieu et celle qui va avoir lieu sous peu.

Nous avons presque fini nos recommandations. Nous travaillons vraiment arduement et vos collègues qui participent à ce groupe sont les témoins de ce travail que nous faisons. Nous avons des réunions deux fois par semaine pour pouvoir peaufiner les détails de ces recommandations pour que ce soit prêt pour la présentation aux

commentaires publics à la fin de cette réunion dans les plus brefs délais.

Je vais donc sauter cette ligne du temps du travail sur les procédures pour des séries ultérieures parce que vous êtes déjà au courant de tout cela.

Cette diapositive, nous pouvons ensuite la mettre à votre disposition pour que vous puissiez la consulter. Vous pouvez voir que nous nous attendons à finir notre travail pour le dernier trimestre de l'année 2020.

Maintenant, nous allons donc approfondir le travail sur les thèmes qui vous intéressent le plus et qui se rapportent au travail des membres du GAC.

Je vais maintenant céder la parole à Jeff et nous reviendrons ensuite sur la question du processus si c'est nécessaire.

JEFF NEUMAN :

J'espère que vous m'entendez bien. J'ai pu finalement habilitier mon micro.

Je tiens à remercier le GAC et tous les membres qui ont travaillé si arduement, si diligemment avec leurs contributions après l'ICANN67.

Nous allons voir donc ce que l'on a fait avec le GAC et par la suite ce qui nous attend. Demain, il y aura une autre séance de notre groupe et

pour la plupart de vous, ce sera demain mais pour moi, ce sera plus tard

Après l'ICANN67, vous avez beaucoup travaillé sur cinq questions, des questions prioritaires : le rôle de l'avis du GAC, les alertes précoces, les PIC, le programme de soutien aux candidats, les candidatures communautaires et les génériques fermés.

En avril ou début mai, 23 membres observateurs ont donné leur contribution et je dois vraiment les féliciter de leurs commentaires. Ces cinq questions ont été analysées compte tenu de vos contributions. Nous avons incorporés ces questions plus générales dans le texte de notre rapport final. Bien que l'on n'ait pas toutes les recommandations, on a tenu compte de ce que vous nous avez dit en commentant sur ces recommandations. Nous continuons, donc.

Pour être plus spécifiques, les contenus des alertes précoces du GAC et son avis, ces commentaires vont donner plus de flexibilité au GAC pour que les membres participent au système d'alertes précoces. Le Conseil d'Administration a également considéré les fondements pour l'avis du GAC et les effets non souhaités.

Pour ce qui est des PIC, il n'y a pas eu de changements significatifs. On en a parlé lors de l'ICANN67. Il y a eu certaines préoccupations qui ont trait également à l'utilisation malveillante du DNS. C'est une question dont le groupe de travail a pensé qu'il était mieux de gérer dans la GNSO avec une nouvelle procédure ayant trait aux nouveaux gTLD.

ultérieures de nouveaux gTLD (1/3)

GULTEN TEPE : Jeff, je m’excuse de vous interrompre mais les interprètes nous disent qu’il y a de la statique sur votre ligne. Si vous voulez, on vous appelle, vous me donnez un numéro de téléphone par le chat privé et on peut vous passer un coup de téléphone.

JEFF NEUMAN : Parfait. Je ne sais pas si la statique continue ou pas, si ça va mieux ou pas.

GULTEN TEPE : Permettez-moi de vérifier cela avec les interprètes. Maintenant, ça va mieux. Jeff, vous pouvez continuer.

JEFF NEUMAN : Je vais envoyer quand même mon numéro de téléphone au cas où pour que vous puissiez m’appeler.

Lorsqu’on parle des PIC et de l’utilisation malveillante du DNS, on a envoyé une lettre au conseil de la GNSO pour qu’ils connaissent notre recommandation que le conseil de la GNSO devrait aborder cette question de manière plus holistique pour que l’utilisation malveillante du DNS puisse être gérée à travers une nouvelle procédure de politique.

On me dit maintenant qu’encore une fois, on ne m’entend pas bien. Si vous voulez m’appeler. Pendant ce temps, je redonne la parole à Cheryl.

CHERYL LANGDON-ORR : Avec mon micro, il n'y a pas de problème. Merci Jeff. Alors, je vais continuer.

Pardon, j'entends un écho. Je ne sais pas si Jeff est toujours sur la ligne. Jeff, vous êtes là maintenant ? Non, d'accord.

L'avis par consensus du GAC, comme vous le savez bien, a été élaboré après le guide de candidature. Dans les procédures pour des séries ultérieures, nous essayons de garantir de prendre des actions ou de les mettre en œuvre. Lorsqu'on a analysé la question, il faut voir quelles sont les modifications nécessaires à introduire dans le guide de candidature et vos contributions ont été vraiment significatives.

Les engagements d'intérêt public ou PIC, d'après notre point de vue, sont un point critique et qui nous ont affectés avec la façon dont on pouvait utiliser l'utilisation malveillante du système du DNS. Dans ces cas, l'avis que vous nous avez donné n'a pas été mis en place exactement comme cela était prévu. Il y a eu une plénière au sein du groupe pour changer la route, disons.

En ce moment, nous n'avons pas l'intention de donner des solutions en particulier au niveau des procédures pour des séries ultérieures. Ce que nous pouvons voir, c'est le rapport de l'ATRT, mais je suppose que vous allez recevoir une copie de la lettre à la GNSO.

Nous, on considère que l'utilisation malveillante du DNS est une question très importante à laquelle il faut donner une vision

holistique. Je ne sais pas si Jeff est encore une fois en ligne. Nous avons ajouté des détails de mise en œuvre sur la base de l'influence que vous avez eue avec vos commentaires, ce qui a trait au financement des candidats.

INTERPRÈTE : On s'excuse mais le son de Cheryl coupe.

CHERYL LANGDON-ORR : Il faut élaborer un plan. Tout aurait pu être planifié un peu mieux et plus tôt.

Je crois que la connexion de Jeff n'est pas prête, je vais donc continuer. On passe à la diapositive suivante. Nous allons répondre aux questions à la fin.

Les candidatures communautaires. On a révisé les recommandations compte tenu de vos contributions. On a essayé de clarifier certaines questions. On est à l'étape de dialogue. On a vu les lettres d'opposition qui doivent être considérées autant comme un support avec des documents. Quant au panel qui doit prendre la décision, il doit divulguer les résultats de la recherche effectuée aux candidats.

Il faut aussi prévoir dans le guide de candidature qu'il ne peut pas y avoir de promotion d'un rôle en particulier. Les décisions doivent être bien entendues, bien établies pour publier le résultat.

ultérieures de nouveaux gTLD (1/3)

En ce qui concerne les génériques fermés, on ne peut pas dire la portée de la recommandation. L'idée, c'est d'évaluer dans ce cas et voir s'il existe des noms génériques fermés qui intéressent les PIC. Le groupe de travail considère un cadre pour aider à l'évaluation.

Jeff est revenu, alors je crois que je vais lui passer la parole.

JEFF NEUMAN : Vous m'entendez bien maintenant ?

GULTEN TEPE : On croit que Jeff est disparu encore une fois. Jeff, on ne vous entend plus.

JEFF NEUMAN : Maintenant, vous m'entendez ?

GULTEN TEPE : Oui.

JEFF NEUMAN : J'attendais pour avoir le micro habilité.

Pour parler un tout petit peu de la séance que nous ferons demain, on va passer à l'image suivante parce qu'il y a deux questions sur lesquelles on va se concentrer pendant la séance, à savoir les deux

dernières questions que nous avons finalisées avant de finir le rapport final préliminaire.

Premièrement, les résolutions privées pour les chaînes de caractères. Dans la série de 2012, lorsqu'il y a un grand nombre de candidatures pour une même chaîne de caractères, les parties qui avaient présenté leur candidature devaient chercher une solution. Elles étaient encouragées à trouver une solution à cette chaîne de caractères, c'est-à-dire que l'on donnait aux candidats la possibilité de voir de quelle manière ils pouvaient sortir pour qu'il ne reste qu'un seul candidat.

Tout cela a été résolu dans une enchère privée. Ces enchères privées avaient lieu lorsque les candidats pour une chaîne de caractères faisaient une enchère privée pour la chaîne de caractères en question. Et puis, le gagnant mettait la candidature en suspens et l'autre retirait la candidature contre une partie des fonds de ces enchères. Celui qui gagnait dans certains cas, c'était la seule candidature qui restait alors c'était la seule chaîne qui avançait dans la candidature.

Nous avons pu voir qu'un grand nombre de candidats demandaient des chaînes de caractères et il était plus rentable de perdre les enchères parce que dans ce cas, on leur payait une somme considérable d'argent pour retirer leur candidature. Et nous avons vu également que les sociétés les plus importantes qui présentaient des candidatures à un grand nombre de chaînes de caractères utilisaient ces fonds pour financer d'autres enchères avec d'autres chaînes de caractères auxquelles elles avaient un plus grand intérêt.

Beaucoup de commentaires ont signalé que ce n'est pas un résultat souhaitable, ce n'est pas ce que l'on recherchait. Alors, on a envoyé une lettre au groupe de travail des procédures ultérieures pour que l'on analyse toutes ces démarches et voir si on pouvait les accepter dans des séries futures ou si peut-être il fallait interdire l'utilisation des enchères.

Dans le groupe de travail, il y a différentes opinions sur cette question. Il y en a qui disent que c'est un marché et que cela fonctionne de cette manière pour résoudre ces disputes. Il y en a d'autres qui disent qu'ils ne veulent pas encourager ces pratiques, qu'il peut y avoir un impact négatif sur la manière dont l'ICANN le perçoit. En conséquence, ils ne veulent pas voir ce type de controverse.

Le reste de la communauté devra trouver une façon de trouver des résolutions en privé. Il se peut que les candidats puissent être réunis pour une candidature en particulier ou d'autres solutions privées qui ne signifient pas la réalisation d'enchères, donc trouver une autre modalité pour pouvoir réduire ces enchères ou pour éviter ces spéculations financières.

Nous allons maintenant aborder la prochaine image. C'est l'un des thèmes dont nous discutons. Nous voyons ici la deuxième question, à savoir le cadre de prévisibilité en 2012 parce que le processus était tout à fait nouveau.

Il y a eu des questions qui n'avaient pas été considérées pendant la mise en œuvre de ce programme, en particulier le guide de

candidature. Lorsque ces thèmes sont apparus, les génériques fermés, les PIC, ces thèmes étaient des thèmes qui n'avaient pas de résolution avant la mise en œuvre. Ils sont apparus après la présentation de candidatures et il n'y avait pas de processus prévisible. Bien que nous ne nous attendions pas à des problèmes particuliers par rapport à des questions telle que celle des génériques fermés, nous savons qu'il y aura peut-être d'autres thèmes qui pourront être soulevés. Au lieu d'aborder ces questions l'une après l'autre, nous voulons créer un cadre prévisible aussi bien pour les candidats que pour la communauté pour pouvoir comprendre comment seront considérés ces changements et quelles solutions on peut apporter à ce type de choses dans le cadre de la communauté.

Nous essayons de créer un cadre pour voir comment nous pouvons aborder toutes ces questions, en particulier ce qui signifie le fait d'avoir un panel permanent d'experts. Nous l'appelons l'équipe spirit parce que c'est l'équipe permanente des révisions de mise en œuvre de la prévisibilité qui est l'équipe qui se chargera des problèmes ou des questions pouvant se présenter et d'aiguiller les gens vers les instances appropriées si ces questions se rapportent au processus ou bien si ces questions se rapportent à une question de procédure internes de l'ICANN, comme par exemple un changement au système de soutien aux consommateurs où l'ICANN veut modifier un système pour présenter les commentaires aux candidatures. On n'aura peut-être pas besoin d'un nouveau processus de politique parce qu'il s'agit d'un changement mineur qui n'implique pas un changement dans la politique. Mais il se peut qu'il y ait d'autres modifications qui obligent

à une révision de la politique. Et c'est pour ces changements-là que l'équipe spirit va présenter les changements probables à la communauté, à la GNSO, au reste de la communauté, aux moyens des procédures présentes de politique. Pensez à cette équipe spirit comme le corps qui s'occupe d'analyser les questions et qui essaie de garantir et de voir l'espace approprié pour la résolution de ces questions. Ils ne sont pas là pour résoudre le problème en soi, peut-être, mais pour garantir ou pour s'assurer que cela soit présenté au niveau approprié de la communauté, et ce point de la communauté analysera ces questions pour les résoudre.

Voilà les deux points que nous allons aborder cette semaine. S'il y a des questions, je peux y répondre maintenant ou après notre séance lorsque nous aurons la deuxième des trois séances prévues pour ce thème.

Maintenant, nous allons voir la prochaine image. Voilà, c'est la fin, la diapositive des questions et réponses.

JULIA CHARVOLEN : Je vois que Jorge Cancio a levé la main. Nous allons demander à ce que son micro soit activé.

JORGE CANCIO : Bonjour. Est-ce que vous m'entendez bien ?

ultérieures de nouveaux gTLD (1/3)

JULIA CHARVOLEN : Oui, on vous entend.

JORGE CANCIO : Merci beaucoup Julia de m'avoir cédé la parole et d'avoir activé mon micro.

Je m'appelle Jorge Cancio de la Suisse. Je suis l'un des responsables du traitement de cette question au sein du GAC. Je veux remercier Cheryl et Jeff pour cette explication très détaillée. Nous avons quelques minutes, un peu plus de 20 minutes, au cours de cette séance pour que nous puissions discuter de ce thème. On a fait référence à une réunion qui se tiendra demain.

Je voudrais donc céder la parole à mes collègues pour voir si quelqu'un voudrait faire un commentaire ou poser une question. Je vous demande s'il vous plaît de tenir compte du fait que nous allons donner la priorité aux membres du GAC. Je ne sais pas s'il y a des commentaires.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Kavouss.

JORGE CANCIO : Ouvrez le micro de Kavouss.

IRAN : J'ai posé la question à Jeff et je vous la pose aussi.

Il y a différentes parties complexes du texte. Mais il y a quelque chose qui m'inquiète un peu et c'est les résolutions privées. Au niveau international et universel, il est établi que deux personnes peuvent avoir un accord sur un point déterminé si cela n'a pas d'effet préjudiciable sur un tiers. Jorge et moi pouvons nous mettre d'accord sur quelque chose mais si cet accord a un effet sur Jeff, cet accord n'est pas valable et vice versa. Je ne pense donc pas que la résolution en privée soit une solution à adopter parce que c'est une question très sensible. J'ai suivi les débats, je sais que cette question est très importante, mais nous devons encore travailler en tenant compte de manière stricte ce principe. S'il y a un accord qui est appelé en résolution en privé, il ne devrait avoir aucun effet sur une tierce partie.

JORGE CANCIO :

Merci beaucoup Kavouss. Je crois que c'est une question très importante. Pendant que nous attendons d'autres participants du GAC qui voudraient peut-être prendre la parole et que le personnel me fasse savoir si c'est le cas, je me demande si Jeff ou Cheryl veut répondre à ce commentaire.

JEFF NEUMAN :

Mon micro est activé.

JULIA CHARVOLEN :

Oui, nous pouvons vous entendre.

ultérieures de nouveaux gTLD (1/3)

JEFF NEUMAN :

La question soulevée par Kavouss permet de voir qu'il y a de nombreuses personnes qui estiment qu'un accord de ce type peut avoir un effet sur un tiers. Et cela met l'ICANN dans une mauvaise position. Il y a donc le souhait de participer à une enchère de l'ICANN au lieu d'avoir une résolution en privé.

Avant d'en arriver là, je pense que nous devons voir s'il y a un intérêt des parties de s'entendre pour voir si elles peuvent travailler ensemble ou exploiter ces noms de domaine au lieu de rentrer dans cette enchère. Si c'est le résultat possible, nous devons établir les règles pour nous assurer que nous allons permettre cela mais aussi, il faut qu'il y ait l'occasion d'écouter les commentaires de la communauté pour un réexamen parce qu'il se peut que nous ayons d'autres éléments à évaluer. Il y a de nombreux aspects dont il faut tenir compte.

Je crois que toutes les résolutions en privé ne sont pas nécessairement mauvaises. Les interdire ou ne pas les permettre n'est pas nécessairement une réponse appropriée. Pour ce qui est des candidats qui peuvent travailler ensemble, il faut s'assurer que les règles seront claires et que les candidats seront flexibles et que la communauté ait aussi la possibilité de présenter ses propres commentaires.

Merci.

JORGE CANCIO :

Merci beaucoup Jeff de ces commentaires.

Je vois dans la fenêtre du chat qu'il y a un commentaire d'un membre du GAC si je ne m'abuse, je crois que c'est [inaudible] qui mentionne ce qui suit: « Le coût d'un nouveau gTLD, c'est au-delà du tarif de présentation de la candidature. Cela s'étend aussi au coût du processus de candidature et au coût du nouveau gTLD. La plupart des candidats de la série de 2012 n'avaient pas une idée claire des coûts réels impliqués lors de la présentation de la candidature ou lors de l'exploitation d'un nouveau gTLD, qui s'est avérés être dissuasifs pour un bon nombre. Les candidats devraient avoir une idée générale des coûts et des tarifs de la procédure dans son ensemble avant de présenter la candidature pour un gTLD. Ceci ne concerne pas seulement le programme de soutien aux candidats mais aussi la divulgation de l'information. »

Je me demande si Jeff ou Cheryl pourrait peut-être nous donner davantage de précisions à ce sujet ou s'il pourrait mentionner des points précis par rapport à cette recommandation.

JEFF NEUMAN :

En ce qui concerne le soutien aux candidats, il y a certaines recommandations liées non seulement au soutien proposé pour couvrir des obligations financières, c'est-à-dire le tarif pour la candidature ou les tarifs d'enregistrement annuel, mais aussi les coûts d'autres services.

Bien sûr, il y a de nombreux coûts, de nombreux frais. Le coût des services techniques, des fournisseurs de suivi, les coûts

d'entierement ; il y a de nombreux coûts qui y sont associés. Quand un candidat reçoit un soutien pour pouvoir payer les tarifs de présentation de la candidature, en fin de compte, ce tarif n'est qu'une composante très petite de l'opération d'enregistrement. Il y a de nombreuses recommandations concernant la diffusion, la sensibilisation, l'éducation, l'offre d'autres services de soutien aux candidats, non seulement le soutien financier et ainsi que d'autres recommandations qui sont dans la section de l'évaluation financière où l'on aborde la question concernant le fait que l'ICANN ajoute quelques exemples dans le guide de candidature ou qu'il y ait dans ce guide d'autres exemples pour qu'on puisse voir différents modèles qui comprennent aussi l'information concernant les coûts, ce type d'informations que la communauté méconnaît peut-être.

C'est un très bon commentaire de notre collègue de l'Inde et nous essayons d'y répondre de la meilleure façon possible.

JORGE CANCIO :

Merci beaucoup de l'information que vous avez donnée.

Nous avons déjà passé à cette séance du programme de soutien aux candidats. Alors dans le rapport final, lorsqu'il sera publié pour consultation publique, il faut tenir compte de ce que l'on vient de dire.

Je vois que Kavouss a levé la main. Je ne sais pas si c'est une nouvelle demande de parole ou si c'est une ancienne main.

IRAN :

Cher Jorge, merci beaucoup. Tel que l'on a mentionné, on est préoccupés par la période consultation publique. Et je répète, c'est le résultat de mon expérience à l'ICG, au CCWG, la première étape, la deuxième étape. Malheureusement, à cause des circonstances, la réponse du GAC à toute consultation ou demande de commentaires serait plus efficace et plus pratique si cela était inclus dans la période pendant laquelle le GAC se réunit normalement en présence, pas une réunion virtuelle. Notamment, compte tenu du grand travail effectué par ce groupe de travail sous la direction de Jeff et de Cheryl, nous aimerions donc avoir un commentaire public pour voir s'il y a une question [pour laquelle] cette question si importante qui peut prendre des années – parce que la première série était en 2012, maintenant on pourrait en commencer une autre en 2021. Sinon, il faudrait avoir plus d'une période de consultation publique. Voilà la première chose que je voulais dire.

Il n'y a pas de manière de faire plus rapidement. Et même s'il n'y a pas un accord parce que tout est basé sur le consensus et si l'on ne parvient pas à un accord d'avoir plus d'une période de consultation publique, cette période devrait se faire dans la limite du temps où le GAC pourrait participer et faire les commentaires publics pendant qu'il se réunit. C'est une question qui a déjà été posée avant. C'est une question que l'on va présenter au Conseil d'Administration.

La deuxième observation est la suivante et elle a trait aux enchères. Il y a un groupe de travail intercommunautaire sur les enchères et j'espère que d'une certaine manière, il y ait déjà eu une collaboration

et pas de résultat contradictoire de ce groupe et du groupe intercommunautaire. Je sais bien que ce groupe est très spécifique au sein de la GNSO et l'autre, c'est un groupe intercommunautaire. Mais les résultats vont à la communauté, donc il faut être très prudents pour qu'il n'y ait pas de contradiction.

Le troisième commentaire que je voudrais faire a trait aux pays les plus défavorisés. On pourrait changer la définition mais la définition des Nations Unies ne parle pas de pays sous développés. Dans les pays sous développés, il y a différentes catégories aussi et ils ne peuvent pas recevoir du soutien. Dans certains cas, pour recevoir du soutien, il faut être à un niveau plus bas. On peut choisir des pays moins développés ou plus défavorisés et faire quelque chose en faveur de ce pays. Il faut donc être prudents parce que le soutien doit arriver vraiment à ceux qui en ont besoin, le gouvernement, les entités du pays qui en ont besoin et non pas à quelqu'un de l'externe. Je ne veux pas donner de noms en ce moment, mais il y a eu des cas avec certains TLD sur certains continents.

Je voudrais que vous fassiez attention à ces questions, cher coprésident du PDP. Merci.

JORGE CANCIO :

Merci beaucoup.

Si l'on regarde le temps qu'il nous reste pour cette réunion, on est un peu en retard. Alors je voudrais mentionner un autre commentaire de notre collègue de l'Inde qui a suggéré dans son commentaire publié

dans le chat que le programme de soutien aux candidats pourrait être élargi pour aider à la présentation d'objections, donner du soutien aux opérations postérieures, au renforcement des capacités sur certains domaines comme l'opération d'un registre. Alors comment pourrait-on faire pour que ce programme soit un peu plus élargi et faire en sorte que les candidats puissent recevoir de l'aide dans toutes les démarches de ce processus de présentation de candidature ? C'était le commentaire de notre collègue de l'Inde.

Je vois aussi un commentaire de mon collègue de la délégation suisse qui demande : « Est-il raisonnable d'avoir la question des PIC à travers un nouveau processus de politique lorsqu'il existe une question qui doit être clarifiée selon les règles contractuelles ? » Je crois qu'il fait référence à la direction du groupe, où va le groupe relativement aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD.

Compte tenu de ce que l'Inde, Kavouss et mon collègue de la Suisse ont dit, je ne vois pas d'autres mains levées et je vous demande de m'aider pour voir s'il y a quelqu'un, parce que s'il n'y a plus personne avec la main levée, je vais passer la parole à Jeff pendant quatre minutes et répondre aux questions avant la fin de la séance.

JEFF NEUMAN :

Je vais commencer par la dernière question relative au DNS. L'utilisation malveillante du DNS est une partie mais il y a beaucoup d'autres domaines. Si vous faites attention à la dernière séance de l'ALAC, il y a un grand nombre de questions. Il y a deux motifs pour

lesquels ont fait référence à la GNSO pour parler d'un projet plus inclusif. L'utilisation malveillante que l'on voit maintenant par définition est provoquée par les opérateurs existants. Malheureusement, le PDP du SubPro n'a pas d'incidence sur aucun des opérateurs. Alors toute recommandation qui puisse surgir ne sera applicable qu'aux nouveaux registres. Ces registres seront sélectionnés dans la prochaine série. On n'attend pas la prochaine série avant 2022, alors le registre signera un contrat pour l'an 2023. On parle de trois ou quatre ans pour mettre en œuvre ces résolutions par rapport à l'utilisation malveillante du DNS.

Deuxièmement, dans le groupe de travail, l'un de ces objectifs de ces nouveaux gTLD, c'est d'encourager la concurrence. Si nous allons imposer de nouvelles obligations qui rendent encore plus difficile l'accès au marché à des nouveaux opérateurs pour entrer en concurrence parce qu'ils doivent respecter tout ce qui est établi – les 1 200 gTLD délégués n'ont pas à le faire –, ce serait difficile d'entrer dans le marché, même si l'on vient des régions faiblement desservies. Il n'est pas juste d'exiger davantage aux nouveaux registres que l'on ne verra pas jusque dans trois ou quatre ans sans aborder la racine du problème, à savoir 99 % des enregistrements actuels comme les gTLD de la dernière série. Mais on peut le voir dans les gTLD historiques, ils souffrent, ils ont des problèmes.

Il y a différents travaux abordés par la communauté où l'on parle de l'utilisation malveillante du DNS dont on doit profiter dans le cadre de ce nouveau projet.

Merci.

JORGE CANCIO :

Merci beaucoup Jeff.

Dans les délais que nous avons mentionnés, je crois que Kavouss en a parlé, il y a eu différentes possibilités. Je crois que demain et mercredi, on aura davantage de possibilités d'aborder la question parce qu'on aura les séances deux et trois sur ce sujet.

Je vais passer la parole à Cheryl et faire un commentaire final sur quelque chose que l'Inde a signalé dans le chat avant la clôture de la réunion.

CHERYL LANGDON-ORR :

Ceci a trait à un commentaire de l'Inde auquel nous avons déjà répondu.

Jeff et moi-même, nous espérons participer aux deux prochaines séances sur les procédures pour des séries ultérieures et l'idée est de continuer à discuter pendant les réunions au fur et à mesure que le GAC fera son travail par rapport à ces procédures pour des séries ultérieures.

On s'est engagés à compléter le travail relatif aux procédures pour des séries ultérieures quelque cinq ans complets après la création de la charte. Il y en a qui pensent que c'est trop vite parce qu'il y a beaucoup de questions qui doivent être abordées par ce groupe. Nous

ultérieures de nouveaux gTLD (1/3)

entendons ce que vous avez à dire et ce que vous avez dit. Le rapport final sera présenté à la GNSO avec toutes ces considérations. On continuera à travailler de manière coopérative et positive avec le GAC dans la mesure du possible.

Jeff, d'autres commentaires ?

JEFF NEUMAN : Non, je crois que vous avez tout dit. Merci.

JORGE CANCIO : Merci beaucoup Cheryl.

Merci Cheryl, merci Jeff, merci de votre participation, de vos commentaires, de vos questions. Je crois que les périodes que vous nous avez montrées, tout cela va générer un débat demain de très bonne heure aux États-Unis et en Europe. Ce sera la nuit de lundi et pas mardi pour quelques-uns. On aura la séance du groupe de travail du PDP relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD à 00h30 UTC, et nos collègues vont parler du cadre de prévisibilité et des enchères. Je vous invite donc à participer à cette séance. Et la troisième séance aura lieu jeudi à 20h00 UTC. Mais avant cela, dans nos séances du GAC, nous allons parler des procédures ultérieures; on a une réunion demain. Je vous invite donc à approfondir vraiment sur la [scorecard] présentée par Luisa au début de la séance pour que vous soyez préparés pour les délibérations.

ultérieures de nouveaux gTLD (1/3)

Je passe maintenant la parole à Manal, la présidente. Merci à tous de votre participation.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup à tous les participants, merci à tous vraiment d'avoir participé activement à cette réunion. Le leadership du GAC sera disponible de 16h00 à 16h30 UTC pour ceux qui ont des difficultés et souhaitent se mettre au courant de ce que l'on a fait aujourd'hui.

Comme Jorge l'a dit, demain, nous allons commencer la plénière à 10h00 heure de Kuala Lumpur, 2h00 UTC. Et avant la plénière à 8h30 heure de Kuala Lumpur, il y aura des séances sur cette question – je crois que c'est 00h30 UTC.

Avec ceci, nous clôturons la séance, nous finissons pour aujourd'hui. Je vous remercie énormément. La séance de lundi est finie. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]